

73^e congrès des sapeurs-pompiers à Fruges et 80^e anniversaire de l'Union Départementale



RAPPORT MORAL

SAMEDI 4 SEPTEMBRE 2010

Monsieur le maire, président de la communauté de communes,
Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours,
Monsieur le Président de l'Union Départementale,
Monsieur le Colonel VANBERSELAERT, représentant la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France,
Monsieur le Président de la Fédération nationale des SP du Grand Duché du Luxembourg,
Messieurs les représentants de la Fédération royale des SP de Belgique,
Messieurs les Représentants des Départements voisins,
Mes chers collègues,
Chers amis,



Un congrès départemental repose sur les épaules du corps local à travers sa présidente d'Amicale et son chef de centre. Merci au Lt SCAPPE et à l'ensemble du personnel, ainsi qu'à l'amicale du centre de secours de Fruges pour l'accueil lors de notre congrès départemental. Je tiens tout particulièrement à féliciter cette amicale qui a souhaité faire de ce 73^e rassemblement un moment fort de notre vie associative. Elle a su, sous l'impulsion de sa présidente, continuer l'œuvre entreprise par Christian HANNEQUIN et achever pour lui et en sa mémoire, ce qu'il voulait voir réaliser en ce jour. Notre ami s'était particulièrement investi dans cette préparation et je suis sûr qu'il est heureux aujourd'hui de cette réussite, lui qui savait entretenir la convivialité. Une mention particulière aussi pour le chargé des congrès au sein du bureau, en la personne de François LECOUTRE qui sans bruit mais avec beaucoup d'efficacité, gère ce dossier.

Remerciements également au service communication et notamment Bertrand THERRY qui, chaque année,

nous réalise le reportage photo et vidéo permettant à chacun de retrouver les images de ce rassemblement.

La ville de Fruges nous accueille et nous en sommes honorés. Notre gratitude à son maire, président de la communauté de communes, Jean Jacques Hilmoine, pour sa détermination de voir se dérouler, ici, ce congrès qui coïncide avec le 80^e anniversaire de notre association, raison pour laquelle des efforts ont été portés sur une exposition rétrospective de panneaux et de véhicules anciens et récents que le public pourra voir.

Merci également à la forte implication des services techniques de la ville sans qui rien ne serait possible.

Fruges, d'époque gallo romaine du 1^{er} au 4^e siècle, était la cité des Morins avant de devenir le chef-lieu de canton que nous connaissons, se situant au centre du département dans le pays des 7 vallées.

Le logo de la ville symbolise par la peau de bête l'industrie du cuir, avec en ce début de siècle les tanneries et les cordonneries, ainsi que l'élevage, l'abattage et la transformation de la viande. Sa couleur rouge brique évoque le souvenir des tuileries, briqueteries et piperies. Le clocheton de l'hôtel de ville est un élément architectural caractéristique, de couleur bleu foncé pour

la couverture d'ardoise et blanc. Les ondes bleu clair et blanc évoquent le pays des sources qui chantent. La feuille de peuplier, dont le bois tendre était utilisé pour la fabrication des louches et robinets d'où les géants Pô Louche et Marie Robinet, rappelle également l'environnement naturel de cette région. Enfin sont nés à Fruges le baron d'empire François Marie DUFOUR et Marie LEGRAND, mère de Margueritte DURAS.

Ce 73^e congrès se présente donc très bien et il m'appartient en, qualité de secrétaire général, de vous relater, par le biais du rapport moral de l'association, les moments forts qui ont marqué l'année écoulée depuis le congrès d'Hesdin.

Mais mon rôle ne se limite pas à rapporter d'une façon neutre tous les événements, en vous disant que tout va bien, ni d'ailleurs de ternir le tableau de façon négative. Cependant, je me dois de faire aussi remonter le ressenti, l'ambiance générale qui règne au niveau des centres.

L'Union Départementale, première association loi 1901 du Pas de Calais, se doit d'être une force de proposition, en prise directe avec notre Directeur, dans l'intérêt de ses 5200 adhérents, qu'ils soient sous statut de SPP, SPV, JSP, anciens ou PATS. C'est donc sans concession mais dans un esprit de cri-